

Déclarations de ministres

Je veux maintenant, si c'est possible, que le député du parti libéral profite maintenant du même silence à la Chambre, s'il vous plaît.

[Traduction]

M. Garneau: Monsieur le Président, cette question est très grave. Je ne la prends pas à la légère et je n'ai pas l'intention de me laisser interrompre par le ministre des Travaux publics qui ne connaît rien aux banques, si ce n'est lorsqu'il leur emprunte de l'argent.

Pire encore, monsieur le Président, nous venons d'apprendre que le comité parlementaire ne sera pas autorisé à examiner de près ces deux faillites de banque. En effet, on nous a dit qu'un juge a été nommé—et qu'on ne me dise pas que ce n'est pas dû à l'insistance du député du parti libéral pour obtenir plus de détails avant que la question ne soit renvoyée au comité parlementaire. Je ne sais pas ce qu'ils ont à cacher, mais le ministre a refusé de comparaître devant la caméra de télévision du comité parlementaire. Le premier ministre du Canada (M. Mulroney) a promis aux Canadiens une enquête télévisée. Que nous cache-t-il maintenant, et épargnez-nous les bobards à l'irlandaise.

Une voix: Encore une promesse rompue.

Une voix: De quoi avez-vous peur?

[Français]

M. Garneau: Monsieur le Président, c'est un jour bien triste pour le Canada de voir qu'en l'espace de quelques semaines on nous apprend la faillite d'une deuxième banque.

Je pense qu'il faut regarder cette question sur la base de la crédibilité du ministre. C'est pourquoi je dis que dans cette longue déclaration de 24 pages il manquait un paragraphe, et c'est la démission du ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall) et du ministre des Finances (M. Wilson).

Le 29 mars dernier, madame la ministre nous déclarait ici, à la Chambre que: Aucune autre institution financière, à part la Banque commerciale du Canada, non seulement était en difficulté, mais apparaissait en difficulté. Et maintenant, elle nous dit dans sa déclaration que: Dès le mois de mars elle connaissait les difficultés de la Norbanque!

Monsieur le Président, il y a là une question de crédibilité qui est extrêmement importante. Et si madame la ministre entend traiter de la question bancaire et obtenir la collaboration des députés de la Chambre sur une question aussi importante, elle doit prendre pour acquis que son discours doit être consistant. Si elle ne connaît pas les réponses, c'est bien simple, qu'elle se taise. Mais on n'indique pas à la population canadienne que: Aucune banque à travers le pays, non seulement est en difficulté financière, mais «apparaît en difficulté financière».

Qu'est-ce qui me retient aujourd'hui de demander à madame la ministre: Y a-t-il une autre institution financière en danger? Monsieur le Président, je n'ose pas poser la question parce que j'ai peur de ne pas avoir la vérité.

Une voix: C'est ça.

M. Garneau: C'est une question extrêmement sérieuse! Et lorsque je vois, par exemple, que dans sa déclaration d'aujourd'hui on se réfère, par exemple, au fait, et voici ce que madame la ministre disait:

[Traduction]

«Ces banques sont devenues particulièrement vulnérables lorsque l'ère de prospérité du secteur des ressources a pris fin brusquement dans l'ouest du Canada.»

[Français]

Et que je compare cette déclaration d'aujourd'hui avec ce qu'elle nous disait à la Chambre le 25 mars dernier alors qu'elle a informé la population canadienne et les députés de la Chambre: Que la raison des difficultés de la Banque commerciale du Canada résidait dans ces prêts en Californie.

Est-ce que le gouvernement aujourd'hui, dans une situation aussi pénible qui met en danger la sécurité de tout notre système bancaire . . .

• (1530)

Madame la ministre va-t-elle . . . et le ministre des Finances qui n'a pas voulu, jusqu'à maintenant, assumer ses responsabilités que la loi lui délègue . . . Si vous pouvez, par une lettre, déléguer à un ministre d'État certaines responsabilités administratives, il reste fondamental que le ministre des Finances, de par la loi de l'exécutif, a la responsabilité finale. Et je trouve curieux que dans une situation aussi sérieuse, il laisse le ministre d'État (Finances) prendre le blâme et assumer les responsabilités, alors que c'est lui qui aurait dû se lever de son siège et faire cette déclaration.

Une voix: C'est un peureux!

M. Garneau: Monsieur le Président, si la ministre veut avoir la collaboration de cette Chambre, il va falloir qu'elle ajuste d'une façon un peu plus appropriée ses déclarations. Si elle veut qu'on collabore avec elle, il faudra d'abord non seulement qu'elle nous dise la vérité, mais qu'elle nous donne l'apparence de nous dire la vérité. Parce que lorsque je me réfère à ses déclarations du 25 mars et du 29 mars, lorsqu'elle nous disait:

[Traduction]

Monsieur le Président, la présente situation représente un incident isolé.

Elle parlait de la BCC.

A l'heure actuelle, aucune autre institution financière canadienne ne semble avoir des problèmes de solvabilité.

[Français]

C'est une déclaration très précise. Et si madame la ministre veut qu'on collabore avec elle dans le projet de loi qu'elle se propose de présenter, il faudra qu'elle apprenne à dire la vérité toute entière, ou à s'abstenir de commenter sur des choses qu'elle ne connaît pas.

Je voudrais aborder maintenant la question de la nomination du juge Estey. Monsieur le Président, je trouve complètement déplacé qu'on demande à un juge de la Cour suprême, surtout après les déclarations que le juge en chef de la Cour suprême a faites récemment dans une conférence d'éminents juristes—je pense que cela a eu lieu à Halifax—où il disait qu'il était «inapproprié» de demander à un juge de venir se porter à la défense du pouvoir politique. Et c'est ce qu'on fait aujourd'hui.